

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

▲ **Pandémie**

L'heure est à la vaccination !
Pages 8-9.



Finies les poubelles rue des Prêtres ! P.4



L'ESAT propose ses services P.7

Le mot du Maire



Chère Arnolphiennne,
Cher Arnolphien,

Ces derniers mois nous pensions que la situation sanitaire s'améliorerait mais le bilan mondial démontre le contraire. Malgré tout, la vie doit continuer et porter un avenir, des perspectives. Le monde doit s'imaginer autrement avec plus de bienveillance, de tolérance et de respect à l'égard de toutes les formes de vie, qu'elles soient humaines, animales ou végétales. Nous devons nous adapter, nous réinventer, car l'histoire a montré que chaque crise a donné lieu à un renouveau.

C'est dans cet esprit, avec humilité mais détermination, que nous allons mener nos actions tout au long de cette année 2021, en dépit du ralentissement général.

Nous croyons en l'avenir et l'équipe municipale travaille sans relâche afin de donner de nouvelles perspectives à notre commune pour les mois et années à venir. Ce travail a donné un premier résultat, notre sélection dans le programme gouvernemental « petites villes de demain ». Ce programme prévu pour les cinq années à venir, va nous permettre de bénéficier d'un soutien logistique et financier. C'est une vraie perspective d'avenir qui s'offre à nous.

Une déclinaison d'actions concernant votre environnement au sens le plus large du terme vous sera présentée au cours de cette année. Elle concernera, entre autres la sécurité, l'urbanisme et l'aménagement des quartiers en pensant à des liaisons douces.

Ces périodes difficiles nous demandent d'être plus créatifs, plus efficaces et plus que jamais à votre écoute afin que nos actions et nos services répondent à vos attentes. La concertation doit s'organiser autrement et l'avenir s'imaginer ambitieux et réaliste.

Nous avons pris l'engagement d'un fonctionnement participatif, transparent, d'une gestion réaliste, saine de la commune. Car, il ne s'agit pas simplement de faire "quel qu'en soit le prix" ! Nous préférons qu'ensemble nous fassions des choix réfléchis et pérennes, qui soient respectueux de la qualité attendue, de notre environnement si précieux et sans péril financier.

Vous pouvez compter sur notre total engagement à poursuivre le travail d'embellissement et de modernisation de notre ville pour le bien de tous.

Avançons ensemble.

À vous tous et à vos familles, prenez soin de vous.

Chaleureusement à vos côtés.

Votre Maire,
Sylvain Guignard

RÉTROSPECTIVE

Zoom sur les actions dans



▲ Météo

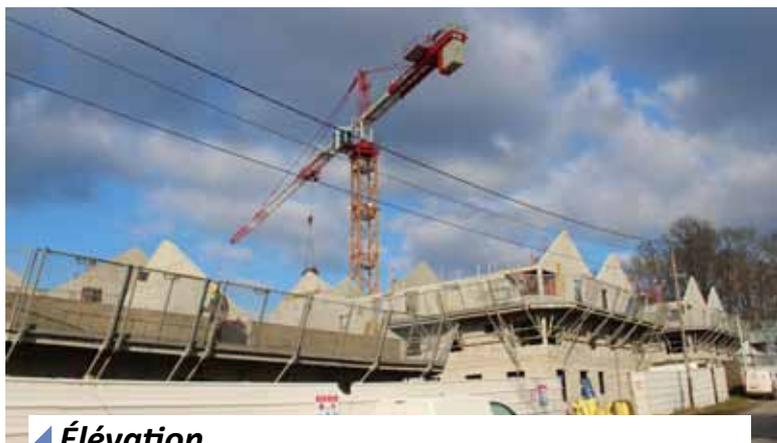
Deux heures d'intervalle séparent ces deux photos prises en direction des hauteurs de la commune samedi 16 janvier au matin. Au soleil a succédé la neige.



▲ Dépistage

La Région le 16 janvier, mais aussi l'agglomération Rambouillet Territoires le 26 janvier ont permis aux Arnolphiens de se faire tester au Coronavirus.

votre ville



▲ Élévation

La construction des 55 logements sociaux du Champ des Pommiers mène bon train.



▲ Régulation

Pas plus de 3 lecteurs en même temps à la librairie « L'Oiseau Lyre ». M. Charpentier a redoublé d'ingéniosité pour faire respecter cette consigne, par la mise en place d'un feu bicolore à l'entrée de l'enseigne.



▲ Efforts

La commune a mis en place 10 lieux de collecte des sapins. Malgré ce service offert à tous, certains d'entre-eux ont été abandonnés sur le trottoir.

Prévention

Elle était absente pour les fêtes de fin d'année, la neige est finalement tombée en janvier. Les agents communaux sont intervenus de manière préventive sur les trottoirs et chaussées.



▲ Trésor

La Ressourcerie est un lieu d'inspiration. Même si vous n'avez besoin de rien, vous y trouverez votre bonheur pour une petite pièce. « *Et en plus, c'est bien rangé* », paroles d'Arnolphiennne découvrant les lieux pour la première fois.

Démocratie participative et premier test pour nos futurs conseils de quartiers

Le Maire et l'adjoint à la voirie reçoivent des Arnolphiens légitimement mécontents : la gestion de leurs poubelles est un problème depuis plus de 20 ans...



Depuis 2007, pour pallier aux problèmes sanitaires liés à la gestion des ordures dans certains logements pour lesquels le stockage de poubelles normées était inadapté, la commune trouve une solution temporaire : louer un local privé pour entreposer des poubelles. Au cours des années, ce local a dû accueillir l'ensemble des poubelles de la rue des Prêtres (les nouveaux camions du Sictom ne pouvant plus circuler dans cette rue étroite).

Malheureusement, ce local est devenu au fil du temps une annexe de la déchèterie pour l'ensemble du centre-ville... Et les utilisateurs légitimes de la rue des Prêtres se plaignaient chaque semaine de l'insalubrité du local et du manque de place. Le problème d'insalubrité avait été déplacé.

La mairie décide de ne plus utiliser ce local en novembre 2020, provoquant la colère des riverains concernés. Pour ne rien arranger, les poubelles qui avaient été placées en bas de la rue des Prêtres (jonction avec la rue Basse), n'ont pas été ramassées car, selon le Sictom, le tri sélectif n'a pas été respecté.

Après avoir été délaissés pendant des années, les riverains ont été reçus samedi 23 janvier au Colombier par le Maire et l'adjoint à la voirie. Les élus ont tenté

de trouver les mots pour expliquer que la collecte et le stockage des déchets sont des sujets dissociés.

Le stockage, c'est la responsabilité des particuliers et la collecte du service public.

Une solution en 2 étapes

→ Mise en place immédiate de la solution du Sictom proposée en 2017 avec l'accord des riverains (fait dès le 26 janvier 2021 - soit 3 jours après la réunion) : installation des containers sur le parking communal de la rue de l'Isle.

→ Mettre en place de nouveaux containers mieux adaptés (à étudier).

Bilan

- + Echanges positifs et constructifs entre les riverains et la mairie.
- + Entente sur une solution lors de la réunion.
- + Exécution et mise en place rapide.
- La réunion aurait dû être organisée par la Commune avant la décision de novembre.



Local privé rue des Prêtres, avant novembre 2020.



En décembre 2020, à l'angle de la rue des Prêtres et de la rue Basse.



L'ancienne municipalité dénonçait déjà ce problème dans un article de l'Éclair n°124 de mai 2018 titré « 100 000 € d'argent public dans les poubelles ! Stop ou encore ? ».

La mairie et les commerçants : unis en faveur du développement économique



Associés à la présence de services et d'écoles, l'attractivité d'une commune et son potentiel à attirer de nouveaux habitants passent également par son dynamisme commercial. Les uns générant les autres. Pas de commerces sans habitants et pas d'habitants sans commerces. Un équilibre fragile sur lequel s'accordent la mairie et l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult (ACASA). Après une première rencontre le 25 août 2020, commerçants et élus se sont retrouvés autour d'une ambition commune le 7 janvier dernier : renforcer l'attractivité de notre ville.

Preuve de cette volonté municipale, la mairie s'approvisionne prioritairement dans les enseignes arnolphiennes. Rendre le centre-ville accessible à tous va aussi se traduire par de nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, en concertation avec la commission municipale d'accessibilité.

À l'avenir également, l'ACASA sera conviée à la cérémonie des nouveaux habitants afin que l'association se fasse connaître auprès des nouveaux Arnolphiens. L'attractivité de la commune passe aussi par son entretien. Une campagne de nettoyage des rues

principales, des trottoirs et caniveaux a été menée à l'automne par la mairie.

En ce qui concerne les besoins de sécurité relevés par les commerçants sur la rue Charles-de-Gaulle, la commune va se rapprocher du Conseil départemental, compétent sur cet axe de circulation.

Le plan de circulation a donné lieu de part et d'autre à la volonté d'en revoir quelques points.

Élus et commerçants s'entendent sur le besoin de réhabiliter l'avenue Henri Grivot. Des commerçants ont d'ailleurs déjà émis la volonté d'occuper un espace commercial résultant d'un projet associant logements et commerces, assurant ainsi un trait d'union entre U-Express et les commerces de centre-ville.

Les problématiques du stationnement et de la vidéo-protection ont également été abordées par les deux parties.

La commune a renouvelé sa volonté d'accompagner et de soutenir commerçants et artisans et de les associer aux projets de réhabilitation du centre-ville, notamment insufflé par le programme « Petites villes de demain » (voir article page 10). Un service développement économique a d'ailleurs déjà été créé en mairie.

42

**Le nombre
d'enseignes
arnolphiennes
adhérentes à
l'ACASA.**

Une visioconférence pour réunir les membres du jumelage

Faute de pouvoir échanger physiquement, les adhérents des comités de jumelage de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Freudenberg-am-Main se sont salués et ont trinqué à l'amitié franco-allemande par écran interposé.



28
Le jumelage entre notre commune et Freudenberg-am-main date de 1998, soit 28 années d'amitié.

Les adhérents du Comité de Jumelage avec Freudenberg n'ont pas pu se rendre en 2020 chez leurs homologues allemands dans le cadre des échanges annuels. De manière à maintenir les contacts qui manquent à chacun de chaque côté du Rhin, un échange par visio interposée s'est tenu vendredi 22 janvier, date anniversaire du Traité de l'Élysée, actant la coopération franco-allemande, signé en 1963 par le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle, à l'origine des jumelages entre les villes des deux nations.

"Ce premier échange du genre a été un succès. Près de 30 personnes ont ainsi pu se voir et se parler. À cette occasion, les deux maires, Monsieur Sylvain Guignard de Saint-Arnoult et Monsieur Roger Henning pour Freudenberg ont tenu un petit discours, dans lequel ils ont notamment prononcé le terme de «cohésion» nécessaire dans l'épreuve que nous traversons tous, en particulier entre Allemands et Français. Chacun a émis le souhait de se revoir à Freudenberg en 2021, si les conditions sanitaires le permettent. Chaque commune arbore durant toute cette semaine les bannières de Saint-Arnoult et de Freudenberg, ainsi que celle de l'Europe sur le fronton de chaque mairie respective. Cette visio a permis à Monsieur Guignard de se présenter physiquement auprès des Allemands comme nouveau Maire de Saint-Arnoult. À la fin de la réunion, chacun a levé son verre à l'amitié franco-allemande", se réjouit Gérard Gallou, le président du comité de jumelage arnolprien.



Des deux côtés du Rhin, les couleurs de l'amitié franco-allemandes pavoisent devant la mairie (Rathaus).

Les Maisons de Lyliane à votre service



Les Maisons de Lyliane de Sainte-Mesme ont été créées en 2007 pour y accueillir de jeunes adultes en situation de handicap. Trois établissements y voient alors le jour, un foyer nommé « Ville Lebrun » de 30 places, un foyer de vie « Fontaine Bouillante » de 65 places et l'ESAT « Sainte-Mesme » qui emploie 60 travailleurs.

L'Établissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT), autrefois appelé C.A.T (Centre d'Aide par le Travail) est doté de quatre activités différentes dont trois sont ouvertes vers une clientèle extérieure :

- Les espaces verts,
- La blanchisserie,
- Le ménage et entretien des locaux,
- La restauration qui pour le moment ne bénéficie qu'aux usagers et professionnels des établissements du site de Sainte Mesme.

Faire travailler un ESAT, c'est favoriser le bien-être et l'épanouissement d'hommes et de femmes en leur permettant d'avoir une vie professionnelle et sociale la plus riche possible et de vivre leur quotidien comme n'importe quel citoyen.

Ainsi, chaque jour, accompagnés par un moniteur, les 60 travailleurs de l'ESAT partent au travail en différents lieux et démontrent leur savoir-faire et leurs compétences professionnelles.

Les prestations proposées aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités :

Les espaces Verts

L'entretien du parc des Maisons de Lyliane de Sainte-Mesme est réalisé par l'équipe Espaces Verts, soit 14 travailleurs. Chez nous, à Saint-Arnoult-en-Yvelines, la mairie a confié l'entretien des bassins de rétention à cette équipe de l'ESAT.

La palette des interventions possibles est large : tonte, diverses tailles, bêchage, ramassage des feuilles, création d'espaces engazonnés, de massifs et diverses plantations, petits abattages et la vente de bois selon les stocks.

La blanchisserie industrielle

Dix travailleurs traitent le linge des établissements du site de Sainte-Mesme et de la totalité des équipements utilisés pour l'activité professionnelle de l'ESAT.



Une centaine de clients extérieurs (particuliers, gîtes, PME) font confiance à l'ESAT et y déposent leur linge du lundi au vendredi. Le linge de maison mais aussi les vêtements sont pris en charge, du bleu de travail à la chemise. En moyenne, 450 kg de linge y sont traités chaque jour.

Nettoyage des locaux

Autre service nécessaire à la vie en collectivité, l'entretien des locaux des différents établissements du site est assuré par une équipe de travailleurs. Là, l'expérience et la technicité permettent à cette équipe de proposer des prestations de qualité pour assurer l'entretien des locaux de clients extérieurs, toujours plus nombreux. Cet atelier propose également le nettoyage de tapis.

Si vous voulez avoir recours aux services de l'ESAT n'hésitez pas à composer le :

01 30 46 78 25 de 8h30 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La vaccination a débuté pour les personnes les plus fragiles

Un temps réticents à se faire vacciner, les Français se montrent plus nombreux à combattre la pandémie en ayant recours aux deux injections du vaccin produit par les différents laboratoires.



450

Pour les trois premières semaines d'ouverture, le centre de vaccination de Rambouillet a disposé de 450 doses du vaccin par semaine.

Depuis le lundi 18 janvier, plus de 800 centres procèdent à la vaccination contre la Covid-19. Un temps frileux à se faire vacciner, les Français répondent présents à la vaccination au point que les demandes se montrent plus nombreuses que les doses de vaccins disponibles. Il faut faire preuve de patience pour obtenir le rendez-vous de la première injection.

Qui peut se faire vacciner ?

Un ordre de priorité a été établi par les autorités sanitaires et gouvernementales en fonction des publics les plus à risques face aux conséquences du virus sur la santé.

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD (Unité de Soins de Longue Durée), vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.

- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé, les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs comorbidités.
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Quels sont les centres de vaccinations les plus proches ?

Deux centres de vaccination sont disponibles sur notre territoire, à Rambouillet et à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La vaccination se déroule exclusivement sur rendez-vous.



▲ Hommage

Le centre de vaccination de Rambouillet à la salle Patenôte a été baptisé du nom du médecin arnolprien André Laucher, emporté par la Covid-19 en décembre 2020.

Sélectionnez
votre
centre de
vaccination et
prenez RDV.



- Centre de vaccination – Ville de Rambouillet
Salle Patenôte - 64 rue Gambetta,
78120 Rambouillet - **0 800 103 078**
- Centre de vaccination
Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Espace Jean Racine - 11 rue Ditte
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Comment prendre RDV ?

Les rendez-vous se prennent sur doctolib.fr,
sur le site santé.fr ou au **0800 103 078**

Comment se rendre au centre de vaccination ?

- Le réseau PAM 78-92 (Pour Aider à la Mobilité) financé par la Région, Île-de-France Mobilités et les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine propose gratuitement le transport Aller-Retour du lieu de résidence au centre de vaccination aux personnes de plus de 75 ans bénéficiant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ainsi qu'aux détenteurs de la Carte Mobilité inclusion, mention invalidité.

Une fois votre rendez-vous pour vous faire vacciner validé par le centre de vaccination, contactez le service PAM 78-92 :

- par téléphone au 0 806 00 78 92
- par mail à pam78-92@transdev.com

Pam 78 92



- Le Transport à la Demande (TAD) conjointement mis en place par Rambouillet Territoires et Ile-de-France Mobilités fonctionne du mardi au vendredi de 9h15 à 15h35 et le samedi de 9h15 à 18h50.

Il est accessible sur réservation depuis votre smartphone via l'application TAD Île-de-France Mobilités, le site internet tad.idfmobilités.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 19h au 09 70 80 96 63.

Service gratuit dans le cadre de la vaccination.

île de France 
mobilités

**LA VACCINATION NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER LES GESTES BARRIÈRES,
D'AUTANT PLUS QUE DES VARIANTES SE MONTRENT PLUS CONTAGIEUX.
DES QUESTIONS ? VOUS POUVEZ APPELER LE 0800 130 000 (APPEL GRATUIT).**



**Porter un masque dans
tous les lieux ou cela
est obligatoire**



**Respecter une distance
d'au moins deux mètres
avec les autres**



**Se moucher dans un
mouchoir à usage unique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude ou dans
un mouchoir**



**Se laver régulièrement les
mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**

Saint-Arnoult-en-Yvelines retenue pour le programme doté de 3 milliards d'euros

La nouvelle est tombée fin décembre. Notre commune fait partie des 1000 collectivités appelées à bénéficier du soutien de l'État pour la revitalisation de son centre-ville.



L'annonce de cette opération dénommée « Petites villes de demain » avait été formulée le 20 septembre 2019 par Édouard Philippe, alors Premier Ministre. Le dispositif, doté d'une enveloppe de 3 milliards d'euros, s'adresse aux villes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants et vise « à conforter leur rôle de centralité, renforcer le maillage du territoire, et leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques, ou sociaux à venir. Notre ambition, en lançant aujourd'hui une initiative en faveur des petites villes, c'est de sécuriser, partout et pour tous les habitants, l'accès aux services essentiels dans nos campagnes. C'est aussi de révéler le potentiel de ces territoires, pour donner envie à de nouveaux habitants de venir s'installer et d'y créer de l'activité », telle est l'ambition du Gouvernement.

Outre son soutien financier dans les projets que mettront en œuvre les communes, l'État va apporter également une aide renforcée en ingénierie et un apport en expertise.

CONFINEMENT

L'envie de grands espaces profite au marché immobilier

Stress, pollution, individualisme et aujourd'hui confinement en appartement sont autant de désagréments propres aux grandes villes. Ils incitent les citoyens à préférer la vie à la campagne ou plutôt dans des petits bourgs. Une aubaine pour le secteur de l'immobilier.



Contrairement à l'idée reçue, la campagne ne fait pas rêver les citoyens, trop attachés à leurs services de proximité : écoles, commerces, bureau de poste, associations sportives et culturelles. Mais lorsque les confinements s'enchaînent, l'habitant des

villes envie celui des champs. Il se décide alors à acquérir un pied à terre avec jardin mais en s'assurant de la proximité des services, en lisière de nature et à la portée du réseau autoroutier pour rejoindre les grosses agglomérations et son lieu de travail.

Cette situation profite au marché immobilier du Sud-Yvelines et plus particulièrement à celui de notre commune. « Je ne dirais pas que le confinement a attiré plus de Parisiens à Saint-Arnoult. Mais ce qui est sûr est que la crise sanitaire a précipité les acheteurs de tous horizons à concrétiser leur projet immobilier. C'est le moment. D'ailleurs, il n'y a plus de moment idéal pour acheter. Depuis le mois de mai, c'est l'euphorie. La première quinzaine de janvier devrait se solder, pour notre agence, par trois acquisitions. Cela faisait longtemps que je n'avais pas vendu un bien destiné à devenir une résidence secondaire », affirme Sébastien Picard, de Saint-Arnoult Immobilier, présent sur la place depuis 2006.

Qui vend ?

Une maison sur deux à vendre est la conséquence d'un divorce.

Preuve qu'il fait bon vivre sur notre commune, les ex-conjoints y restent, d'abord en location, puis ensuite certains achètent un autre bien. La côte Atlantique attire nos retraités, alors que d'autres optent pour plus de services encore, notamment pour les soins et le réseau de transport en commun et choisissent alors des communes comme Rambouillet. Et s'ils pouvaient emmener avec eux le côté convivial de notre commune, ils le feraient.

Qui achète ?

L'acheteur type est bien souvent une famille qui s'agrandit et profite de la naissance du petit dernier pour quitter sa location et acheter une maison dans une commune avec les écoles à proximité, ou alors un couple issu d'une grande ville de la région parisienne qui aspire à un peu plus de verdure pour passer sa retraite. Nous avons toujours également les foyers qui s'installent à l'occasion d'une mutation professionnelle.

Hausse des prix ?

Lors des confinements les gens ont eu le temps de consulter les ventes en ligne. Il y a plus de demandes que d'offres. Pour autant, on ne constate pas de hausse des prix, mais les maisons se vendent au prix du marché. Sitôt un bien est rentré en agence, qu'il est acheté.

Carte d'identité ou passeport



MODE D'EMPLOI

-  **1** Je vais sur www.ants.gouv.fr
Je fais une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport ou je me rapproche de ma mairie
-  **2** Je m'identifie sur [France Connect](#) ou je me crée un compte sur [ants](#)
-  **3** Je remplis le formulaire en ligne
-  **4** Je note bien le numéro de dossier ou j'apporte la pré-demande car j'en aurai besoin en mairie
-  **5** Je rassemble les pièces de mon dossier (se renseigner au préalable sur les modalités d'accueil de la mairie de son choix)
-  **6** Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
-  **7** Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales
-  **8** Lorsque ma carte d'identité ou mon passeport est disponible, je reçois un SMS
-  **9** Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande. Sur rendez-vous uniquement

www.ants.gouv.fr


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

5 questions, 5 réponses : la mairie répond à vos interrogations

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique «Avis et Réclamations», voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.

1
POSSIBLE

6 janvier 2021

Bonjour. Une intervention serait-elle possible ? La chaussée devant mon domicile est sérieusement déformée et devient dangereuse pour les piétons. Merci.

Réponse : Les services techniques se sont rendus sur place le 7 janvier. Une intervention sera envisagée parmi celles programmées en 2021.



3
INFO

9 janvier 2021

Bonjour. Je tiens à vous signaler un danger potentiel avec une plaque béton télécom située devant le 1 rue des Papegauts car cette dernière est cassée à deux endroits et le risque pour les piétons circulant sur le trottoir est de se tordre une cheville si jamais le pied passait dans un de ces trous.

Réponse : L'opérateur télécom a été prévenu le 11 janvier et les lieux ont été sécurisés le 12 janvier.



2
POURQUOI

7 janvier 2021

Bonjour. Je me déplace à pieds chaque matin pour déposer mon fils à l'école Camescasse. J'habite rue de l'Arbalète et il est très difficile de pouvoir traverser la rue du Docteur Jean Camescasse, les usagers de la route conduisent très vite et s'arrêtent rarement pour laisser les piétons traverser. J'ai tenté à plusieurs reprises de traverser au feux tricolores, les deux présents avec boutons poussoir ne fonctionnent visiblement pas... En vous remerciant, cordialement.

Réponse : Une remise aux normes du carrefour va être entreprise au mois de février. Les piétons auront à nouveau la possibilité de traverser en toute sécurité, y compris les personnes non et malvoyantes pour lesquelles un dispositif sonore sera mis en place.



4
POSSIBLE

10 janvier 2021

Serait-il possible de contacter l'entreprise qui branche la fibre pour lui demander de ramasser ses déchets après chacun de ses passages ? Merci.

Réponse : Un courriel avec photos à l'appui a été envoyé à la société Orange pour qu'elle intervienne auprès de son sous-traitant en charge du déploiement de la fibre sur notre commune.



5
INFO

14 janvier 2021

Je signale un arbre situé le long de la rue du Docteur Camescasse qui penche et dont les branches risquent de tomber ou sur la route ou sur les fils électriques au niveau du 37 de la rue du Docteur Camescasse.

Réponse : L'arbre a été abattu par les services municipaux le 15 janvier.



Les travaux en ville

Les travaux de voirie se poursuivent. Ils sont recensés et planifiés par les services techniques municipaux et assurés par des entreprises. Il est également fait appel à des sous-traitants pour chaque grosse intervention liée à l'entretien des bâtiments à l'image du changement des trois portails de l'école Camescasse et de l'alimentation électrique de l'église. Prochainement des travaux d'entretien de toiture seront menés au complexe sportif.

Là où c'était nécessaire, le revêtement de la chaussée a été changé rue Sainte-Scariberge.



La porte d'entrée de l'école Camescasse a retrouvé de l'éclat. Elle a été remplacée.



Une attention particulière a été apportée également au parking des enseignants du groupe scolaire Guhermont.



La fondation de la borne incendie rue Sainte Scariberge a été revue. La fuite d'eau a été réparée.



Les trois portails de l'école Camescasse ont été changés. Ils ont d'ailleurs été décorés par les parents d'élèves. Merci à eux.



En même temps que le changement du tableau électrique de l'église Saint-Nicolas, le câble alimentant l'édifice a été changé et redimensionné selon la puissance requise.



Un Truck de Oufff !

À chaque food-truck sa spécialité. Qu'elle est celle de Ludivine et Romain ? Aucune, ou plutôt toutes.



Après 23 années de restauration dont 15 à la fonction de chef de cuisine pour Romain et 20 années de commerce dont 5 en restauration pour Ludivine, le couple dispose d'une carte sans frontières, et c'est pour cette raison que leurs spécialités changent chaque semaine. Elles sont inspirées des spécialités du monde, presque aussi nombreuses que les spécialités des régions françaises, également au menu. Vous avez une envie particulière ? Demandez-leur, elle sera peut-être au menu la semaine prochaine.

Néanmoins, une constante domine : la carte comporte 5 burgers, un 100 % végétal et deux 100 % boeuf français, un à l'effiloché de porc cuit longuement dans un fumoir américain, et un dernier avec du pastrami de poulet maison, tous garnis de salade, tomate, oignon et frites maison et d'un pain fabriqué par un artisan boulanger de Jouy-en-Josas. Elle est complétée de Piadinas, savoureuses galettes italiennes garnies

sur base de tomate fraîche et mozzarella, déclinées en quatre variantes dont une végétarienne.

Coté sucreries, mousse au chocolat, crumble de saison et mi-cuit tout chocolat hyper coulant composent la carte des desserts.

Le tout est 100 % « Fait Maison » et peut être servi en formule, dont une pour les enfants.

Coté boisson, tout est possible ou presque, y compris un choix de bières sélectionnées par le caviste Greg de chez « Beer's not Dead » à Dourdan. Vous auriez envie de voir compléter la carte d'une boisson bien précise, faites-en part à Ludivine, toujours disponible pour vous servir et à l'écoute des gourmets.

Truck de Oufff - chaque vendredi dès 11h30 face au cinéma Le Cratère

**Réservation : 07 70 25 54 58 – truckdeoufff91.fr
contact@truckdeoufff91.fr - Facebook**

CAVE DES REMPARTS

Des huîtres tatouées au laser

Depuis 2014, afin de lutter contre les contrefaçons, la Maison Gillardeau créée en 1898 au cœur du bassin de Marenne-d'Oléron et dont la qualité de ses huîtres est reconnue partout dans le monde, appose son initiale G sur toutes ses huîtres par une gravure au laser. Toujours à l'affût des bonnes saveurs, notre caviste Michel Marina propose ces fameux coquillages chaque week-end, ainsi que bien d'autres variétés.

**La Cave des Remparts – 10 rue des Remparts
Tél. : 01 30 41 62 31**



NOUVELLE ENSEIGNE

BenkBarber

En lieu et place de EDG Cuisines, 5 rue Charles-de-Gaulle, son gérant M. Gomes ayant fait valoir ses droits à la retraite, Marwan Benkheder, habitant de Rochefort-en-Yvelines et son frère Gassen, ont importé du Perray-en-Yvelines un concept de coiffure masculine et de soins de la barbe. Cette activité y connaît depuis 2017 un succès certain. « Les barbiers sont peu nombreux sur le Sud-Yvelines, alors



que la demande est bel et bien présente. Cette attente est démontrée par l'affluence de notre première enseigne ouverte au Perray. L'activité est centrée uniquement sur les soins de la barbe et les coiffures masculines : taille, rasage, dégradé et sculpture. Toutes ces prestations se font dans un environnement où le style vintage traditionnel cohabite avec la modernité dans une ambiance cosy : fauteuils capitonnés, télévision, musique, thé/café... Tout est prévu pour que le moment passé chez nous soit un vrai temps de détente, avec toutes les règles sanitaires exigées (masques, gants, gel, distanciation physique) », précise Marwan Benkheder, lui-même responsable dans un cabinet de recrutement.

L'enseigne emploie deux salariés et ses tarifs sont de 8€ pour les enfants de moins de 12 ans et varient ensuite de 10€ à 20€ euros selon que l'on désire une coupe de cheveux et/ou de barbe.

BenkBarber, 5 rue Charles-De-Gaulle, du mardi au samedi de 10h à 19h, sans rendez-vous. Tél : 06 31 08 52 58

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Laëtitia Quilici, mandataire IAD

**Une
conseillère
qui vous veut
des biens.**

Votre conseillère en immobilier
à Saint-arnoult-en-yvelines et ses alentours



Laëtitia QUILICI

06 26 31 55 51

laetitia.quilici@iadfrance.fr

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France
immatriculé au RSAC de Versailles sous le numéro 888154484 (sans détention de fonds).
titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

La crise sanitaire n'étant pas propice à la mobilité professionnelle et encore moins entre les États, Laëtitia Quilici, auparavant en charge de la mobilité internationale au sein de la société Santa Fe Relocation Services à Saclay a opté pour une reconversion professionnelle en tant que conseillère en immobilier.

Rattachée au réseau IAD France, elle saura vous accompagner dans votre projet de vente ou d'achat pour le secteur de Saint-Arnoult-en-Yvelines et alentours.

Laëtitia Quilici - 06 26 31 55 51

laetitia.quilici@iadfrance.fr
iadfrance.fr

Et aussi...

Marie et son pot au lait



Même si rien n'interdit de manger des crêpes tout au long de l'année, février reste le mois où il est de coutume de faire virevolter les crêpes hors de la poêle. À chacun ses secrets pour servir des crêpes moelleuses et délicieuses, mais l'un des éléments clés avec la farine et les œufs, reste le lait. Et s'il peut provenir directement des pis de la vache sans transformation et donc avec sa crème, c'est bien mieux. Ainsi, toute l'année Marie Montini, du Cellier à Fromages propose du lait produit et conditionné à la ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Saveur d'antan garantie.

Le Cellier à Fromages
56 rue Charles-De-Gaulle
01 30 59 93 92

Emploi

L'agence Century 21 de Saint-Arnoult recrute des conseillers transaction

Faire acte de candidature à :
id.stanoult@century21.fr
01 30 59 32 88

9 rue Eugène Renaut
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines



Saint-Arnoult, station thermale ou source miraculeuse ?

Rue du bon Saint-Arnoult se trouve toujours à proximité de la Rémarde la source du Bon Saint-Arnoul, dont l'eau aurait été dotée de vertus miraculeuses. Certaines d'entre-elles sont relatées dans l'ouvrage « Petits secrets et grands mystères », édité en 2013 par la Société Historique. Qu'apprend on sur le sujet ?



En 1932, Georgette Robertet Courcelles précise dans son « Histoire de Saint-Arnoult », que l'eau de la Rémarde est « claire et coule sur un lit de cailloux » et « que dans les ouvrages anciens concernant la région, il est fait mention depuis longtemps de la source de Saint-Arnoul et que c'est toujours à cette source que les habitants viennent prendre l'eau ».

Est-ce cela qui a amené dans les années 1960-1965, les représentants de la société Perrier, célèbre pour son eau pétillante, à envisager de capter la source du Bon Saint Arnoul pour l'utiliser en tant qu'eau minérale ? Le débit s'étant montré insuffisant, l'affaire ne se révélât pas rentable.

L'instituteur de la commune à la fin du XIX^e siècle, M. Bizet soulignait dans sa monographie destinée à ses élèves, que « la fontaine de Saint-Arnoul guérissait la peau ». Claude Seignolle dans « Folklore du Hurepoix » indique « que plusieurs habitants de Saint-Arnoult nous ont dit que l'eau de la fontaine du Bon Saint-Arnoul avait le pouvoir de guérir les rhumatismes ».

Dans « Coutumes et Folklores en Yvelines », Victor R. Belot, rappelle qu'« à Saint-Arnoult, en cas de sécheresse on organisait une procession des reliques jusqu'à la fontaine (...) La statue du Saint était dotée de vertus miraculeuses (...) Pour se marier dans l'année, on jetait un morceau de pain ou un mouchoir sur l'eau de la fontaine sacrée. Si l'objet flottait il y avait espoir, s'il coulait, ce sera pour une autre fois... ».

Chenne-Benoist rappelle que dans la fontaine du Bon Saint-Arnoul, « on y plaçait les enfants faibles, d'une constitution languissante que l'on immergeait dans le bassin. Cela leur donnait de la vigueur ». Coutume que l'on retrouve à la fontaine de Saint-Arnoult-sur-Touques dans le Calvados.

Et vous aujourd'hui, vous êtes tenté par un bain de pieds à la fontaine ?

Sources : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Tribunes politiques

Majorité municipale



Un grand merci pour votre héritage empoisonné...

Dans notre tribune de Novembre 2020, nous vous avons alerté sur les risques de carence, pénalité attribuée dans le cas d'une commune qui ne respecte pas les engagements de construction de logements sociaux. Un arrêté préfectoral du 28 décembre 2020 a confirmé nos craintes. Alors merci pour ça et pour votre article du 14 janvier 2020 publié sur le site de la ville « La commune échappe au carencement ». Un bel article visionnaire...

Ce que vous avez fait...

0 logements sociaux conventionnés de 2013 à 2020
1,4 million d'amendes sur 3 ans (1 392 000 €)
Et inventé le mot carencement !

Alors merci à vous pour l'héritage laissé aux Arnolphiens... Avec moins d'autonomie pour les décisions d'urbanisme et des règles durcies

Comment pouvez-vous encore vous adresser au nom de cette ville que vous avez piétinée

... Ce que nous avons fait !

Grâce à l'investissement de vos élus de la majorité et à la confiance que la préfecture fait à cette nouvelle équipe, le coefficient de pénalité retenu, initialement de 2,9 qui correspond à une amende d'environ 1,4 million d'euros, est passé à un coefficient de 1,2... C'est déjà 928 000 euros d'économies.

Et ce n'est pas fini...

Pour dynamiser et améliorer grandement l'attractivité de notre ville, avec notamment le fait de pouvoir redevenir une zone éligible aux investissements Pinel, moteur de l'immobilier en France, nous devons obtenir un changement majeur dans la classification de notre ville.

Nous sommes en zone B2, ce qui veut dire que personne ne veut investir dans notre ville. Il faut passer en B1 et ce point aurait dû être traité en priorité depuis de nombreuses années.

Ensuite

Le Plan Local d'Urbanisme, l'autre héritage que nous refusons. Du poison qui empêche le développement de notre ville, fait en toute incompétence. Il faut environ 18 mois pour réécrire un PLU, avec un spécialiste du métier.

Le spécialiste est arrivé. Nous devons engager une course contre la montre, et changer le PLU en pensant Zone B1 et projets du centre-ville.

Et enfin...

En seulement 6 mois, nous sommes choisis pour être parmi les petites villes de demain avec un budget d'aide de 3 Milliards pour l'ensemble de la France. Ce n'était pas bien difficile de vous battre, et en plus on a déjà fait mieux...

Opposition municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

L'équipe Ensemble pour Saint-Arnoult vous présente ses meilleurs vœux pour 2021, en espérant qu'elle vous apportera santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Nous souhaitons également le retour à un fonctionnement normal de la démocratie à Saint-Arnoult : des commissions qui se réunissent pour élaborer des projets pour la commune et un conseil municipal qui se réunit chaque mois pour définir une ligne directrice.

Depuis juin, le maire et ses adjoints fonctionnent en vase clos, ne répondent pas aux questions de l'opposition, ne communiquent aucun document aux élus.

Nous aimerions bien travailler sur des projets, voire les critiquer pour les améliorer ; mais il est malaisé de critiquer le néant.

Serait-ce une stratégie de la majorité pour masquer la vacuité de son programme ? Les services commencent à le comprendre... ce qui explique le départ des cadres et des compétences (le Directeur des Services techniques a démissionné 6 mois après l'élection de la nouvelle majorité, le nouveau Directeur des Services a claqué la porte au bout de 3 mois, plusieurs agents sont partis dans des collectivités mieux dirigées).

Nous continuerons de porter votre voix et défendre le progrès à Saint-Arnoult.

Numéros utiles

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 25
Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30
et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

CCAS

Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Stationnement



« Je n'en ai pas pour longtemps ». Cette excuse n'est pas valable pour justifier de stationner en dehors des emplacements prévus. En centre-ville, pour fluidifier le stationnement, 20 places de stationnement sont situées en zone verte, limité à 30 minutes.

Ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2021



APL

Les Aides Personnalisées au Logement sont calculées dorénavant sur la base de vos ressources des 12 derniers mois et non plus sur celles d'il y a 2 ans. Le calcul de l'APL sera réactualisé tous les 3 mois pour être au plus proche de la situation financière des allocataires.

Si vous percevez déjà l'APL, vous n'avez aucune démarche à mener, la CAF se procure vos ressources via votre employeur, les impôts, Pôle emploi ou autre organisme de Sécurité sociale.

Pour les potentiels nouveaux bénéficiaires de l'APL, ils doivent faire une première demande d'aide au logement.

Pension alimentaire

Pour assurer le bon versement des pensions alimentaires, la CAF peut désormais servir d'intermédiaire pour les parents séparés. Le principe : chaque mois, la CAF collecte la pension alimentaire auprès de l'ex-conjoint et la reverse automatiquement au parent bénéficiaire. Pour bénéficier de ce service, l'un des parents doit en faire la demande dès la fixation de la

pension alimentaire ou a posteriori.

Demande à formuler sur le site :

pension-alimentaire.caf.fr

ou au 32 38 (prix d'un appel local).

MaPrimeRénov'

Destinée à financer les travaux de rénovation énergétique, MaPrimeRénov' était jusqu'à présent réservée aux foyers modestes. Depuis le 1^{er} janvier, elle concerne tous les propriétaires (bailleur ou occupant du logement) et les copropriétaires. Cette aide permet de financer des travaux d'isolation thermique, de chauffage, de ventilation (murs, planchers, combles, fenêtres...). Le montant de l'aide est forfaitaire et dépend de vos revenus et de la nature des travaux engagés.

Pour vérifier votre éligibilité et créer votre dossier, connectez-vous à la plateforme maprimerenov.gouv.fr

Pour joindre la CAF : composez le 32 30 ou rendez-vous à votre espace Mon compte ou contactez le point CAF du CCAS en mairie, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 au 01 30 88 25 20.

ANIMATEUR DE RUE

Un contact précieux pour les 18-25 ans

La mairie via le CCAS a mis en place depuis le 4 janvier un animateur de rue à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans, en la personne de Saliou Diallo. Déjà en poste en mairie depuis 4 ans à la fonction d'animateur jeunesse, successivement au Club 11-17 et sur les temps périscolaires, Saliou connaît très bien les jeunes de cette tranche d'âge. « Dans un premier temps, ma mission est d'aller à la rencontre des jeunes pour recenser leurs besoins et leurs attentes, dans des domaines aussi variés que les loisirs, la formation et l'emploi. Ensuite, je servirai de relais auprès des organismes susceptibles d'y répondre, notamment la Mission Locale et Pôle Emploi. En terme d'animation, en fonction des demandes, le CCAS sera à même de mener des actions », détaille l'animateur, présent les mercredi et vendredi en fin de journée auprès des points de rassemblement des jeunes.

Pour joindre Saliou : 06 65 14 99 36



L'agenda

Accédez
à l'agenda
depuis votre
mobile !



COURSE CYCLISTE PARIS-NICE

Passage lundi 8 mars



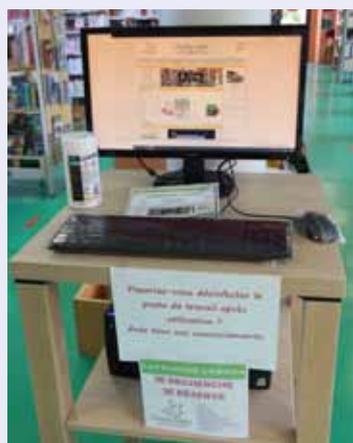
Après une première étape de 166 km le dimanche 7 mars, dont le départ et l'arrivée se disputeront à Saint-Cyr-l'École, les coureurs des 23 équipes de la célèbre Course au soleil rallieront le lendemain Oinville-sur-Montcient dans les Yvelines à Amilly dans le Loiret, en passant par Saint-Arnoult-en-Yvelines.

En provenance de Clairefontaine-en-Yvelines par la D29, la course arrivera par la rue de la Martinière pour traverser le centre-ville via la rue Charles-de-Gaulle, à contresens, entre 13h06 et 13h10 pour prendre la direction de Dourdan.

Le lundi 8 mars, des restrictions de stationnement et de circulation seront mises en place dès le matin, afin de réunir les conditions de sécurité requises.

CATALOGUE DE LA MÉDIATHÈQUE « LES YEUX D'ELSA »

En libre consultation



La médiathèque « Les yeux d'Elsa » dispose dorénavant d'un poste permettant la recherche sur le catalogue commun aux 9 médiathèques du réseau Chemin lis@nt.

Votre ouvrage n'est pas disponible à Saint-Arnoult-en-Yvelines mais dans une autre médiathèque du réseau ? Réservez-le, il vous sera livré à la médiathèque « Les yeux d'Elsa » dès le passage de la navette qui a lieu toutes les 2 semaines - prévues le 16 février ainsi que les 2 et 16 mars.

Compte-tenu du contexte sanitaire en vigueur, tout le nécessaire pour la désinfection du matériel a été mis en place.

Les bibliothécaires sont là pour vous aider, n'hésitez pas à demander.

BALAYAGE

Libérez la chaussée !

22 février (secteur vert)

23 février (secteur bleu)

24 et 25 février (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



État civil

Nos nouveau-nés

NUS Hugo, le 11/11/2020

GANDRION Julian,
le 13/11/2020

ODIOT PALLUAU Naëlle,
le 16/11/2020

GUARDIOLA Joseph,
le 23/11/2020

BOMBOLE MBENGA DOMPRESH
George, le 22/12/2020

GOUDET Chloé, le 30/12/2020

NORMAND FRASER
Romane,
le 7/01/2021



Ils se sont mariés

LEGRIER Clément et FOURDAIN
Marine, le 16/12/2020



AUGER Jérémy et COURÇON
Chloé, le 9/01/2021



Ils nous ont quittés

NAUDIN Michel, le 29/11/2020

LAUCHER André, le 20/12/2020

LEBEL Daniel, le 10/01/2021

FOIRET Mireille, le 13/01/2021

L'Éclair

Dépôt légal : Février 2021

Directeur de la publication :
Sylvain Guignard

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ECLAIR



LA FONDATION



LE VILLAGE FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN

VENEZ DÉCOUVRIR LES

ATELIERS ÉDUCATIFS, SPORTIFS ET CITOYENS

PROPOSÉS POUR LES ENFANTS & LEURS FAMILLES
EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

24 MERCREDI
FÉVRIER 2021

13H - 17H

PLACE JEAN MOULIN
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

PROGRAMME

DES ACTIVITÉS SPORTIVES
FOOTBALL

**En raison de la situation sanitaire
Animation reportée**

CITOYENNES :
SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS
SECOURS ET AU HANDICAP



Yvelines
Le Département



Saint-Arnoult
en Yvelines